

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de la Haute-Savoie

Arrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois

**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2024.066

Séance du **VINGT-QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT-QUATRE**

Date de la convocation : Mardi 18 juin 2024

Président de séance : M. Patrick ANTOINE

Secrétaire de séance : Mme Anne-Lise VOUTAY-MERMET

Quorum : 14

19 présents :

MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, COLLOT, VOUTAY-MERMET, FRIES CHATAGNAT, BERTRAND, BARBERIS, JOLIVET, GAUD-DAVIET, PICHAT, MOUCHET, LEVET, GUGLIOTTA, REAL-LAFFRIQUE, BREGEGERE, ROGUET, RICHARD

6 pouvoirs :

Guy LAMBELET à Maurice BERTRAND, Patrick SILLARD à Michel COLLOT, Jean-Pierre JOURNE à Anne-Lise VOUTAY-MERMET, Martine PARRET à Véronique FENEUL, Johann MARTINEZ à Patrick ANTOINE, Isabelle PAILLASSON à Christine MOUCHET

2 absents :

MM. ALPSTEG et RIBOURDOUILLE

Objet : Montants des subventions EJE 2024

Concernant la subvention aux écoles privées, il est proposé d'appliquer une hausse de 4,9% aux montants par enfant versés en 2023. Ce pourcentage a été appliqué aux dépenses scolaires, fournitures et activités pédagogiques dans le cadre du budget 2024. Ainsi, la participation de la commune pour un enfant scolarisé en maternelle s'élève à 1 072 € et à 769 € pour un enfant scolarisé en élémentaire.

Les associations ci-après listées sont les associations des parents d'élèves scolarisés dans les écoles vétraziennes. Elles ont pour objet l'aide au financement des projets scolaires.

- Les mômes de Dolto : école Françoise DOLTO
- Les Rêves du Petit Prince : école Le Petit Prince
- Les Petites Canailles de Cassin : école René CASSIN

L'association USEP Vétraz Monsport permet aux élèves de la commune de participer à des activités sportives organisées par l'USEP dans le cadre scolaire et en dehors. C'est aussi le moyen d'organiser des rencontres scolaires entre les 3 groupes scolaires (cross, olympiades, sports collectifs), rencontres qui ne sont plus possibles sans couvert d'une fédération pour des raisons de sécurité et d'assurance

L'association « Pages ouvertes » a pour objectif de développer le goût de la lecture, indispensable à l'acquisition d'une véritable culture à l'école élémentaire.

Pour cela, elle propose aux enseignants des séries de livres identiques leur permettant ainsi de motiver leurs élèves sur un même ouvrage.

N° 2024.066

Elle touche 19 écoles dans l'agglomération annemassienne et permet de varier l'enseignement de la lecture dans les classes.

A titre indicatif, une série de 35 livres vaut en moyenne 350 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le versement et les montants des subventions suivantes :

ECOLES PRIVEES		1072 € par enfant maternelle 769 € par enfant élémentaire
La Chamarette	54 647,00 €	23 enfants maternelles 39 enfants élémentaires
Saint-François	69 561,00 €	24 enfants maternelles 57 enfants élémentaires
Le Juvénat Saint-François	22 301,00 €	29 enfants élémentaires
ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES		8,84 € par enfant
Les Mômes de Dolto	4 057,56 €	459 élèves scolarisés
Les Rêves du Petit Prince	2 749,24 €	311 élèves scolarisés
Les Ptites Canailles de Cassin	2 351,44 €	266 élèves scolarisés
Association USEP VETRAZ-MONSPORT	2 500,00 €	
Pages ouvertes	350,00 €	

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

La Secrétaire de séance
Anne-Lise VOUTAY-MERMET

pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 03 juillet 2024
Le Maire

Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 05/07/2024



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.